



**Assemblée Générale du
09 Décembre 2017**

COMMISSION D'ARBITRAGE

Saison 2016-2017

Compte-rendu

Comité du Cher de Karaté
Maison Départemental des Sports
1, Rue Gaston BERGER
18000 BOURGES

« Un arbitre sportif est une personne chargée de la direction du déroulement d'une épreuve sportive et du respect des règlements établis par des instances organisatrices. Elle se doit d'être impartiale et être investie d'une autorité par sa fédération de rattachement. »

« Arbitre sportif », Wikipédia.

Commission départementale d'arbitrage

La saison 2016-2017 est un tournant dans la vie de la commission d'arbitrage départementale.

Suite à la dernière assemblée générale du Comité Départemental du Cher de Karaté, M. PIJAT Olivier, juge/arbitre national B en Kunité, succède à M. MARCELOT Christian en étant nommé responsable de cette instance. Il a choisi comme adjoint M. SAROUNA Inno, juge/arbitre régional B.

Les noms des arbitres en activité au sein de notre département sont les suivants :

- PIJAT Olivier, juge/arbitre national B
- SAROUNA Inno, juge/arbitre régional B
- FORBEAU Michel, juge/arbitre régional B
- GIRARD Michel, juge/arbitre départemental B
- DELAUNAY Luc, juge/arbitre départemental B
- BONNIN Jacky, juge/arbitre départemental B
- COMBEMOREL Alain, juge/arbitre départemental B
- TONON Patrice, juge/arbitre départemental B
- GILARDIN Franck, juge/arbitre départemental B

Stage départemental d'arbitrage

Chaque saison sportive, la réglementation évolue en compétition (lien règlement arbitrage saison 2017/2018: http://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2017/09/REGLEMENT-ARBITRAGE-2017-2018_24-07-2017.pdf) .

Notre art martial, nouvellement discipline de démonstration aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020, a du s'adapter et se professionnaliser. A partir de la saison 2016-2017, le Comité Départemental a proposé deux stages de « recyclage et de mise à niveau » aux arbitres en activité dans notre département.

Le premier stage, le Dimanche 09 Octobre 2016 à Saint-Amand-Montrond, a précédé la première compétition départementale de la saison. Une révision du règlement, suivie d'une mise en situation avaient été proposées. Pour se faire, quelques combattants du département avaient répondu présents.

Le second stage départemental, le Dimanche 30 Octobre 2016 à Saint-Germain-du-Puy, en parallèle d'un stage départemental Kata/Kunité, s'était déroulé selon le même schéma.

Compétitions

Au cours de la saison sportive 2016-2017, le Comité Départemental du Cher de Karaté a proposé 7 compétitions, pour lesquelles la présence d'un nombre suffisant d'arbitre est indispensable pour un bon déroulement.

Pour se faire, M. PIJAT Olivier a du faire appel aux stagiaires de l'Ecole Régionale d'Arbitrage de la Ligue Centre Val-de-Loire, dirigée par M. CHEREAU David, ainsi qu'à Mme AUCLERT Axelle et Mme PELE Aurélie, toutes les deux juges/arbitres nationaux.

Aucune réclamation sur des « erreurs d'arbitrage », de la part des différents coachs des clubs participants, n'est a déplorée durant l'ensemble de ces compétitions.

Concernant la participation des compétiteurs à ces manifestations, cela a été détaillé dans le rapport de la commission technique.

Formation/Renouvellement

Durant la saison 2016-2017, M. AUMEUNIER Stéphane a été intégré comme stagiaire au corps arbitral départemental. Ce dernier a donné une grande satisfaction par son excellente connaissance des différents règlements.

Pour la saison prochaine, un appel à tous les clubs du département aura lieu afin de former un maximum de nouveaux arbitres.

Axes d'améliorations

Des stages de « recyclage et de mise à niveau » sont indispensables pour les juges/arbitres en titre. Les règlements changeant régulièrement, il est impératif de se tenir au courant et d'appliquer ces modifications pour le bon déroulement des manifestations. Cela impacte directement sur la bonne préparation des différents compétiteurs. Ces mises à niveaux permettent que ces derniers soient jugés selon les mêmes critères du niveau départemental au niveau international. A partir de la saison 2017-2018, des stages seront ouverts aux juges/arbitres en activité, ainsi qu'à tous les licenciés du département.

Nous souhaiterions dans l'avenir, limiter l'arbitrage des compétitions départementales à des juges/arbitres diplômés et non à des personnes (licenciées ou non) du public venant palier au nombre insuffisant d'arbitres en activité au sein de notre département.

Remerciements

La Commission Départementale d'Arbitrage tient à remercier tout particulièrement :

- Mme GILLET Gladys et M. GILLET Hugues de la Commission Sportive Départementale, pour leur aide précieuse durant l'ensemble des compétitions proposées par le Comité Départemental.
- M. CHEREAU David pour sa mise à disposition des stagiaires de l'Ecole Régionale d'Arbitrage, facilitant le bon déroulement de la Coupe du Cher Combiné du 11 Juin 2017 à Vierzon.
- L'ensemble des personnes ayant assisté aux tables, rôle majeur pour la mise en œuvre des différentes manifestations.
- M. AKRAM Najib, Président du Comité Départemental du Cher de Karaté, pour l'honneur et la confiance qu'il m'a témoigné en me nommant Responsable de la Commission Départementale d'arbitrage.
- Les membres de la Commission Technique Départementale pour le travail en collaboration qui a été effectué.

Olivier PIJAT
Responsable Commission d'Arbitrage Départementale.